




Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)
l'Europe investit dans les zones rurales





LEADER
En Quercy Rouergue

LEADER :
Un Programme européen pour les projets innovants du Quercy Rouergue



Figeac - 23 juin 2009

SOMMAIRE

- ⊕ **Qu'est ce que LEADER?**
- ⊕ **Le programme en Quercy Rouergue**
 - Le territoire d'action
 - Les dispositifs de financement
 - La gestion du programme
- ⊕ **Comment bénéficier d'une aide Leader?**



QU'EST-CE QUE « LEADER » ?

*Liaison Entre Actions de
Développement de l'Economie Rurale*

Qu'est ce que LEADER?

→ **Le FEADER**

Leader : Axe 4 du FEADER
La gestion Leader
Le Groupe d'Action Locale

Qu'est-ce que LEADER?

⊕ LE FEADER : un fonds dédié à la politique de développement rural de l'Union Européenne

• 2^{ème} pilier de la PAC

• Cette politique de développement rural européenne doit contribuer à 4 objectifs :

- ❖ Axe 1: amélioration de la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture
- ❖ Axe 2: amélioration de l'environnement et de l'espace rural par un soutien à la gestion des terres
- ❖ Axe 3 :amélioration de la qualité de vie et la promotion de la diversification des activités économiques en zone rurale
- ❖ Axe 4: conception de stratégies locales intégrées et la réalisation concrètes d'actions par des partenaires publics et privés locaux (démarche Leader)

Qu'est ce que LEADER?

→ **Le FEADER**
 Leader : Axe 4 du FEADER
 La gestion Leader
 Le Groupe d'Action Locale

Les programmes opérationnels FEADER

Niveau européen	Orientations stratégiques communautaires pour le développement rural
	↓ Chaque Etat membre définit :
Niveau national	Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH)*
	↓ Composé d'un socle national et de volets régionaux :
Niveau régional	Documents Régionaux de Développement Rural (DRDR)**

* Piloté par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
 ** Pilotés par les Préfets de Région

LEADER

Qu'est ce que LEADER?

→ **Le FEADER**
 Leader : **Axe 4 du FEADER**
 La gestion Leader
 Le Groupe d'Action Locale

LEADER : 4^{ème} axe du FEADER

- 3 précédentes générations Leader (Programmes d'Initiative Communautaires)
- Nouveauté de la programmation 2007-2013 : intégration du programme Leader au FEADER
- Leader constitue l'axe méthodologique du FEADER :

La particularité de l'approche Leader réside dans le fait qu'elle indique «comment» procéder plutôt que «ce qui» doit être fait.

«Axe LEADER»

Axe 1 Compétitivité	Axe 2 Environnement + Gestion des terres	Axe 3 Divers. économique + Qualité de la vie
------------------------	---	---

Ensemble unique de règles de programmation, de financement, de suivi, de contrôle

Fonds unique pour le développement rural

LEADER

Qu'est ce que LEADER?

Le FEADER
 Leader : Axe 4 du FEADER
 La gestion Leader
 Le Groupe d'Action Locale

Les fondamentaux LEADER

La différence entre l'approche Leader et d'autres mesures de politique rurale plus traditionnelles réside dans le fait que LEADER donne une plus grande liberté d'action au niveau local (les priorités sont définies localement dans une approche ascendante).

Source : « L'approche leader – Guide de base »
 Luxembourg : Office des publications officielles des CE

LEADER

Qu'est ce que LEADER?

Le FEADER
 Leader : Axe 4 du FEADER
 La gestion Leader
 Le Groupe d'Action Locale

La gestion du programme LEADER

- 4 entités impliquées dans l'animation et la gestion:
 - ❖ L'Autorité de Gestion
 - ❖ L'Autorité de Paiement
 - ❖ Les Structures d'animation locale
 - ❖ Le Réseau Rural
- Rôle des différents partenaires:

Schéma

- Modalités de mise en œuvre formalisées dans une convention signée entre l'Etat, l'ASP et le GAL, pour 6 ans (31 décembre 2015).

LEADER

Qu'est ce que LEADER?

Le FEADER

Leader : Axe 4 du FEADER

La gestion Leader

→ Le Groupe d'Action
Locale

LEADER



Le Groupe d'Action Locale

- 213 GAL sélectionnés en mai 2009 en France, dont 16 en Midi-Pyrénées
- Territoire GAL : basé sur les territoires de Pays ou PNR.
- Statut : Structure juridique associative, GIP ou statut de la structure porteuse
- Rôle : Mise en œuvre de la stratégie de développement financée par le FEADER autour d'une priorité stratégique:
 - ❖ Transversale et multi-sectorielle
 - ❖ Définie localement sur la base d'un diagnostic de territoire
- Fonctionnement :
 - ❖ Un comité de Programmation : organe décisionnel mixte (public/privé)
 - ❖ Une équipe technique : cellule d'animation



LEADER

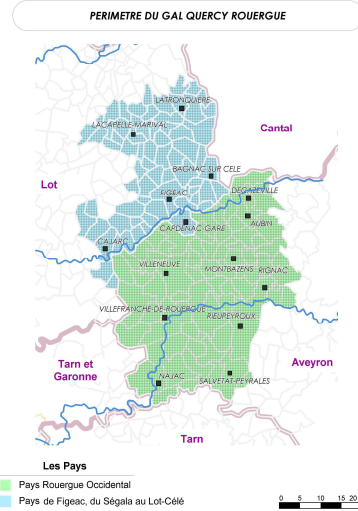
LE PROGRAMME LEADER EN QUERCY ROUERGUE

*Innover et Agir Ensemble pour une
Economie Durable et des Services de
proximité*

LEADER en Quercy Rouergue

⊕ Un territoire sur deux Pays:

- Pays Rouergue Occidental (Aveyron) : 74 communes
- Pays de Figeac, du Ségala au Lot-Célé : 69 communes
- Population totale : 101 200 habitants
- Superficie : 2 379 km²



Un programme en 5 actions

⊕ Une priorité ciblée:

- Innover et Agir Ensemble pour une Economie Durable et des Services de Proximité

⊕ Déclinée en 5 actions :

1. Accompagner l'évolution du métier d'agriculteur en matière d'image, d'activités et de pratiques
2. Aider au développement de la filière bois
3. Développer une économie touristique durable et identitaire
4. Gérer, Développer et Valoriser les emplois locaux
5. Proposer une offre de services de proximité favorable à l'établissement d'un projet de vie sur le territoire

Diversification
Formation
Diffusion de pratiques

Animation
Investissement matériel

Hébergement collectif
Restauration
Activités de découverte

Organisation du travail
Information
Soutien à la création d'activités

Equipements de services
Mise en réseau

⊕ **Enveloppe financière : 1 984 995 €**

Leader Quercy Rouergue

Le Territoire d'Action
Les dispositifs d'aides
→ La gestion du programme

LEADER

Le GAL Quercy Rouergue

⊕ **Une association qui regroupe les 2 Pays :**


- Articulation avec les Pays définie à travers une convention
- Une équipe technique de 2,5 ETP

⊕ **Un Comité de Programmation Mixte :**


- 40 membres dont 20 publics / 20 privés
- Composition : Pays, Communautés de communes, Etablissements publics de formation et d'aménagement, Associations à vocation culturelle, touristique, d'insertion et d'éducation populaire, Chambres consulaires, Syndicats, Professionnels agricoles

⊕ **Fréquence des Comités :**

- 3 à 4 fois par an



LEADER



COMMENT BENEFICIER D'UNE AIDE LEADER?

De l'idée de projet au paiement de la subvention

Comment bénéficier d'une aide Leader?

→ **Le taux d'intervention**
Le montage du projet et du dossier
Les critères de sélection des projets

LEADER

Une nouvelle règle fondamentale:

⊕ La règle de la Dépense Publique:

- Le FEADER (y compris Leader) ne peut être appelé qu'en contrepartie de dépenses publiques nationales, provenant de l'Etat, des Collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général, Communautés de communes, communes), autofinancement public.

En clair, 0.55 € de FEADER ne pourront être débloqués que si en face, il y a 0.45 € de contrepartie publique.

Comment bénéficier d'une aide Leader?

Le taux d'intervention

→ **Le montage du projet et du dossier**
Les critères de sélection des projets

LEADER

Le montage du projet et du dossier

⊕ De l'idée au projet :

- Intégration du projet dans la stratégie du territoire (Pays et GAL)
- Préparation d'un pré-dossier de présentation (appuyé par les équipes techniques Pays et/ou GAL)
- Examen des co-financements mobilisables
- Dépôt du pré-dossier auprès du GAL si possibilité de financement Feader-Leader
- Présentation du projet pour avis de principe du Comité de Programmation GAL et du Comité Territorial de Pays

Comment bénéficier d'une aide Leader?

Le taux d'intervention

→ **Le montage du projet et du dossier**

Les critères de sélection des projets

LEADER

⊕ Le montage du dossier de demande de subvention :

- Préparation du dossier administratif comprenant les pièces justificatives adaptées
- Instruction réglementaire par la DDEA du Lot après notification d'intention des co-financements publics nationaux
- Programmation de la subvention en Comité de Programmation GAL
- Réalisation du projet
- Paiement de la subvention sur présentation des justificatifs et après versement des autres co-financements publics nationaux

Comment bénéficier d'une aide Leader?

Le taux d'intervention

Le montage du projet et du dossier

→ **Les critères de sélection des projets**

LEADER

⊕ Les Critères de Sélection des projets

- La Qualité du Projet :
 - ❖Cohérence avec la stratégie du territoire
 - ❖Caractère transversal et multi-sectoriel
 - ❖Cohérence et articulation avec les projets déjà existants dans le même domaine
 - ❖Conduite du projet
 - ❖Rayonnement géographique
 - ❖Public cible
- La Valeur ajoutée Leader :
 - ❖Type et nature du partenariat
 - ❖Caractère innovant
 - ❖Impact pour le territoire
 - ❖Pérennité du projet et son caractère structurant
 - ❖Prise en compte des critères de développement durable



LEADER
En Quercy Rouergue



FIN DE LA SEANCE

Merci de votre attention!

Pour plus d'informations sur les Fonds
Européens en Midi Pyrénées :

<http://www.europe-en-midipyrenees.eu/>



GAL Quercy Rouergue

6 avenue Bernard Fontanges

46100 FIGEAC

Tel : 05 65 14 08 69

Fax : 05 65 14 05 57

E-Mail : gal.quercyrouergue@wanadoo.fr

www.leader-quercyrouergue.org